

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CSA : le Comité Social d'Administration DREAL des Pays de la Loire

L'enjeu de votre vote : quel le rôle du CSA ?

Le CSA est la **nouvelle instance** de dialogue entre les représentants des personnels et l'Administration. C'est la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).



Les CSA traitent de questions collectives :

- temps de travail,
- fonctionnement et organisation des services,
- pilotage des ressources humaines,
- prévention des risques,
- qualité de vie au travail.



“ Nous travaillons pour faire progresser les sujets collectifs en étant force de proposition. ”



Qui sont vos candidats ?

Vos candidats **CFDT** au Comité Social d'Administration

Mme Laurence GUICHET
SCTE

M. Denis DOUILLARD
SCTE

Mme Muriel GAUTRON
UD 44

Mme Karine BLAIN
STRV

M. Jérôme BOTREL
SRNP

M. Arnaud HERVE
SIAL

Mme Marjolaine MATHURIN
SRNT

M. Vincent HURTAUD
SIAL

M. Xavier MILARET
SCTE

Mme Martine LE GOUIC
Permanente syndicale



Télétravail

Pourquoi voter CFDT ? Un syndicat pragmatique et proche de vous.

La **CFDT** met en place des « conseillers syndicaux » à travers tout le pôle ministériel. La **CFDT** privilégie le dialogue et la négociation pour trouver des solutions.

La diversité des **provenances de nos candidats** témoigne de la richesse de notre réseau.

Nous sommes à l'écoute de tous les agents, pour bien prendre en compte les préoccupations de chacun.

Nos référents pour **tous les corps** ont des compétences sur l'ensemble des sujets collectifs (RIFSEEP, temps de travail, égalité femmes/hommes, télétravail, etc.).

Notre ligne de conduite ?

Défendre l'intérêt collectif des agents au bon niveau.

Les effets d'une administration territoriale en permanente réorganisation

- Une réduction drastique des effectifs
- Une augmentation de la charge de travail
- Des réorganisations multiples
- Des rémunérations qui ne suivent pas
- Des simplifications qui n'en sont pas
- **LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

<https://www.cfdt-ufetam.org/>

Ce qu'a obtenu la CFDT

- **Télétravail**, La **CFDT** a signé le protocole d'accord relatif à la mise en œuvre du télétravail, ce qui constitue une des avancées majeures pour notre pôle ministériel. **Nous avons négocié et obtenu que cet accord soit repris dans l'annexe au règlement intérieur.**

- **Lutte contre les discriminations**,

La **CFDT** a demandé et obtenu un comité de suivi qui dépasse le simple bilan annuel.

- **Égalité femmes / hommes**,

La **CFDT** a grandement participé à la rédaction du protocole signé par toutes les organisations syndicales en octobre 2019.

Nos revendications

- **Un moratoire sur les réformes** car, avec la succession des lois 3DS et des réorganisations - laboratoire à l'OFB, BOP 135 réduit, restructuration en cours du service paye, le transfert par petits bouts de missions aux préfectures, à des agences ou aux collectivités locales (Région, Départements) - les agents ont de lourdes interrogations sur l'avenir des DREAL et sur la cohérence de leur investissement professionnel pour répondre aux grands défis à venir.
- **La refonte de l'ensemble des grilles salariales de la catégorie C à la catégorie A.** Une augmentation du point d'indice n'est pas suffisante, l'attractivité de la fonction publique passe aujourd'hui par une augmentation des salaires correspondant à nos compétences.
- **Valoriser les évolutions professionnelles et la reconnaissance des compétences** en reconsidérant le calcul des taux de promotion et d'avancement.
- **La reconnaissance de la souffrance au travail.** Les plans contre les risques psycho-sociaux et pour le bien-être au travail doivent être écrits mais surtout appliqués.



Nos engagements

- Agir pour améliorer vos conditions de travail
- Agir pour renforcer la reconnaissance de vos compétences et de vos qualifications
- Agir aussi au niveau national pour améliorer les carrières et les rémunérations

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT